

Compte rendu

FS DE SERVICE LILLE-DUNKERQUE

DU 26/08/24

Accident grave

Le lundi 26 août 2024, la formation spécialisée des services de Lille-Dunkerque s'est réunie à la DI de Lille.

La réunion avait pour but d'informer les représentants du personnel des mesures mises en place par l'administration suite à l'accident grave qui a touché les motards de la BSI de Dunkerque.

Après une minute de silence en hommage à notre collègue Nicolas VOINSON, la présidente de la FSS (Madame la Directrice Interrégionale adjointe) a pu prendre connaissance de la déclaration liminaire de la CGT (en pièce jointe).

Monsieur le Directeur Interrégional a informé la FS de l'action des services de la DG, DI, DR et brigade dans les heures, jours et semaines qui ont suivi le drame.

Les organisations syndicales ont unanimement salué la réactivité de chaque échelon douanier, de la hiérarchie locale à la DG. Chacun a joué son rôle au-delà des attentes. Il ne faut pas oublier le travail de soutien apporté aux victimes directes et indirectes par le correspondant social de Dunkerque, la psychologue du travail de la DI, ainsi que les services sociaux du ministère.

La **CGT** a tenu à les remercier.

Notre syndicat a souhaité (le principe a été validé par l'administration) que les mesures prises à la suite de l'accident fassent l'objet d'une réunion de bilan, d'une synthèse et d'un partage avec les autres directions douanières.

Si certaines actions peuvent être améliorées à la marge, il nous semble que le travail a été accompli de manière plus que satisfaisante, et il est souhaitable de partager cette expérience.

L'enquête sur la dynamique de l'accident et la recherche des responsabilités sont menées par les CRS. Le chauffeur routier du poids lourd, stationné dans une zone non réglementaire, est toujours en détention provisoire en attendant les résultats de l'enquête.

Nous n'avons pas plus d'informations pour le moment sur le volet judiciaire.

Les organisations syndicales souhaitent que la communauté douanière soit informée des suites judiciaires dans les semaines ou mois à venir.

Chronologie des mesures prises par l'administration :

M. le Directeur Général, en premier lieu, puis M. le Directeur Interrégional ont informé la communauté douanière des événements, dans le but d'éviter toute désinformation liée aux réseaux sociaux. Nous ne pouvons pas empêcher les journalistes de faire leur travail, mais la communication rapide du DG a permis à chacun d'avoir une vision plus claire de la situation. Cette réactivité en matière de communication a été appréciée et doit devenir la norme dans ce type de situation (que nous espérons ne pas revivre).

La hiérarchie de la BSI a réagi promptement en se déplaçant rapidement sur les lieux de l'accident pour soutenir les collègues.

La famille de Nicolas (parents et conjointe) a été informée du décès directement par le DI, la DR, et les collègues motards rescapés de l'accident.

MM. le Directeur Général et son adjoint se sont immédiatement rendus au CHU de Lille auprès de M. Frédéric Loose.

Mme la psychologue du travail à la DI de Lille, a sollicité l'aide et l'intervention du Service de Soutien Psychologique Opérationnel (ministère de l'Intérieur, mais d'action interministérielle). Ce service comprend des psychologues cliniciens habitués à intervenir dans ce type de situation.

Dès le jour même de l'accident, les agents qui le souhaitent ont été informés de la possibilité d'échanger par téléphone avec des spécialistes, en attendant l'intervention en personne des psychologues du SSPO le lendemain de l'accident.

Le SSPO est là pour soutenir les agents et les fonctionnaires, mais n'a pas pour mission d'aider les familles. Il intervient soit auprès des victimes directes (agents directement concernés par les événements, témoins ou acteurs de l'accident), soit auprès des victimes indirectes (collectif de la brigade).

Trois groupes de discussion ont réuni 14 agents souhaitant échanger avec des spécialistes.

Les membres de la FS conviennent, avec Mme la psychologue du travail, que cette rencontre a probablement été organisée trop tôt. Une nouvelle proposition de rencontre sera faite dans les prochains jours.

L'accompagnement psychologique n'est pas limité dans le temps.

La **CGT** a demandé et obtenu que les agents de la BSI soient prioritaires pour les visites auprès du médecin de prévention, et que celui-ci soit attentif et à l'écoute des collègues qui pourraient avoir été particulièrement touchés par les événements, avec des séquelles à long terme.

M. le correspondant social de la DR de Dunkerque a eu pour tâche d'être le lien permanent entre la famille de Nicolas et l'administration, les accompagnant dans les différentes démarches administratives, tant au niveau des obsèques et de l'hommage que sur la partie « carrière ».

La **CGT** souhaite souligner l'implication du correspondant social, qui n'est pas formé à la gestion de ce type d'événement, et qui a accompli sa mission avec le respect des règles et la délicatesse qu'impose la situation.

La FRHL de Lille s'est occupée du lien avec le CSRH de Bordeaux pour le volet déclaration d'accident de service et imputabilité au service. L'action des collègues de Lille a été efficace et rapide ; cette partie administrative est souvent la plus lourde et la moins humaine.

La **CGT** regrette que la protection fonctionnelle, au 26 août, n'ait toujours pas été accordée à la famille de la victime. Ce point est à améliorer avec une prise de décision plus rapide en faveur des proches de Nicolas.

La **CGT** a souligné que la problématique du stationnement anarchique des PL ne pouvait être résolue avec plus de répression; nous ne pouvons mettre un « flic » derrière chaque chauffeur routier.

Nous devons trouver des solutions pour que les agents travaillent en sécurité malgré les incivilités des usagers.

Nous apprenons que la DI (et donc la DGDDI) a pris en charge les frais des obsèques et de l'hommage rendu à Nicolas.

Une aide a été apportée à la famille de la part de la MDD et de l'ODOD.

La **CGT**, au vu de la situation particulière de la relation conjugale de Nicolas et de sa compagne, a souligné son souhait que la Douane n'oublie pas la conjointe de Nicolas et ses enfants.

Leurs liens étaient forts et nous nous devons de les aider si un jour ils ont besoin de la Douane.

L'hommage à Nicolas a rassemblé un grand nombre de collègues de tout grade, branche et résidence, dont presque la moitié des motards de la métropole.

Dans l'adversité, l'esprit de corps a montré son importance.

[lien vers la cagnotte au soutien de la famille de Nicolas](#)

